



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limitation de la vente de carburants

Gap, le 11/10/2022

Des mesures pour faire face aux difficultés d'approvisionnement

Des difficultés d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants liées aux actuels mouvements sociaux sont apparues depuis quelques jours.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler, et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations-service, un arrêté préfectoral impose les mesures suivantes :

- La vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
 - **30 litres**, avec une livraison minimale de 5 litres pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes ;
 - **120 litres** pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public.

- La vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont **interdits** (notamment jerricans et bidons) sur l'ensemble du département ;
- Les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

Ces mesures sont applicables du mardi 11 octobre à 08h00 jusqu'au lundi 17 octobre inclus.

« La situation actuelle de tension en approvisionnement nous impose de réduire nos besoins en carburants, en choisissant des modes de transports plus économes quand cela est possible. Il convient surtout d'éviter de faire des stocks de carburant, car c'est la surconsommation qui participe à créer la pénurie », tient à rappeler Dominique DUFOUR, préfet des Hautes-Alpes, appelant au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes



@Prefet05

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex